

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: IODINE GUARD

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: CH-2022-0025

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0029367-0010

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

IODINE GUARD

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Hydrachim
	Adresse	ZA du piquet 35370 Etreilles France
Numéro de l'autorisation	CH-2022-0025 1-4	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0029367-0010	
Date de l'autorisation	19/09/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	03/07/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	HYDRACHIM
Adresse du fabricant	ZA du piquet 35370 Etreilles France
Emplacement des sites de fabrication	Route de Saint Poix 35370 LE PERTRE France
	ZA La Pointe 35380 PLELAN LE GRAND France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Ashland Services BV Affiliate of Ashland Inc.
Adresse du fabricant	Pesetastraat 5 2991 XT Barendrecht Postbus 8619 3009 AP Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Cosayach Nitratos S.A. Oficina Cala Cala S/N - Pozo almonte Iquique Chili
	SQM Los Militares 4290 Piso 3 - Las Conde-Santiago Chili
	Algorta Norte Ex-Oficina Ercilla s/n Ruta B-330 Km.28,2 Comuna de Sierra Gorda - Antofagasta Chili
Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Pantheon FZE (DMCC Branch)
Adresse du fabricant	403, Reef Tower, Jumeira Lake Tower Shaikh Zayed Road - Dubai Émirats arabes unis
Emplacement des sites de fabrication	Cosayach Nitratos S.A. Oficina Cala Cala S/N - Pozo almonte Iquique Chili
Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	BASF SE
Adresse du fabricant	- 67056 Ludwigshafen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	- 67056 Ludwigshafen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,5
Sodium lauryl ether sulfate	-	Substance non active	68891-38-3	500-234-8	0,94

2.2. Type de formulation

AL - Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage..
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale / cantonale / nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)
Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale / cantonale / nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Trempage manuel filmogène épais après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des trayons en post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: E.cloacae
Nom commun: Bactéries souches additionnelles
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: E.hirae

Nom commun: Bactéries souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: L.brevis Nom commun: Bactéries souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: P.vulgaris Nom commun: Bactéries souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: P.aeruginosa Nom commun: Bactéries souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: S.agalactiae Nom commun: Bactéries souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: S.Typhimurium Nom commun: Bactéries souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application manuelle à l'aide de gobelets-trempeurs
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi temps de contact de 5 minutes Application 2 fois/jour après chaque traite
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Avec un gobelet de trempage de 300 mL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 mL). - Exercer un nombre suffisant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3. - Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis pendant 5 minutes.
--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, ..).
- Maintenir les animaux debout pendant le temps nécessaire à l'efficacité du produit (au moins 5 minutes).
- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Éliminer le contenu/ le récipient partiellement vide comme déchet spécial. Après utilisation conforme aux instructions du produit, éliminer le récipient entièrement vide avec les déchets urbains.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Protéger du gel.
Ne pas stocker à une température supérieure à 15°C.
Durée de vie : 3 mois.
Stocker à l'abri de la lumière.
Tenir hors de la portée des enfants.

6. Autres informations

Le produit contient des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.